

L'ajournement

[Traduction]

L'AGRICULTURE—LE PROJET DE STABILISATION DES PRIX DU BŒUF—LA RÉUNION DES MINISTRES PROVINCIAUX

M. Maurice Foster (Alboma): Monsieur le Président, le 28 février dernier, j'ai posé une question au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) au sujet du projet du gouvernement de stabiliser les prix de la viande rouge, particulièrement du bœuf. A cette date, les ministres provinciaux de l'agriculture tenaient une réunion. J'ai demandé au ministre s'il était disposé à collaborer à un programme tripartite de stabilisation des prix de la viande rouge. Je suis revenu à la charge le 15 septembre. J'aimerais que le secrétaire parlementaire nous dise si le gouvernement est maintenant disposé à mettre ce projet à exécution.

Je sais que les ministres et les sous-ministres provinciaux de l'agriculture se sont rencontrés plusieurs fois en juillet et de nouveau, je crois, en août. En fait, je crois savoir que quatre des dix ministres provinciaux, qui représentent les quatre principales provinces productrices de bœuf, c'est-à-dire l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario, sont arrivés à une entente visant à mettre sur pied un quelconque programme tripartite de stabilisation des prix du bœuf. Je crois que cela s'applique également à l'industrie du porc.

● (1820)

Je sou mets ces questions au ministre, car je crois que la situation est vraiment critique actuellement dans l'industrie de la viande rouge. Le prix de la viande rouge a baissé de 20 à 25 p. 100 depuis quatre ans. Au cours de cette période de quatre ans, les taux d'intérêt ont grimpé jusqu'à 20 et même 24 p. 100. Les faillites agricoles et les saisies d'exploitations agricoles ont atteint une ampleur jamais vue depuis les années 30. Un député à la Chambre a proposé le projet de loi C-653, qui ressemble à la loi sur les faillites agricoles qui était en vigueur durant les années 30. Cette mesure proposée a bénéficié d'appuis considérables des deux côtés de la Chambre.

Je crois savoir que des négociations sont en cours pour faire quelque chose à cet égard, mais il ne s'agit que d'un symptôme du problème. Le vrai problème, c'est que les producteurs canadiens de viande rouge n'arrivent pas à vendre le produit sur le marché à un prix convenable. C'est bien sûr du marché que devraient idéalement provenir leurs recettes car le consommateur saurait alors ce que coûte le produit et ce qu'il vaut, tandis que le producteur obtiendrait une contrepartie satisfaisante pour ses investissements et son travail. Cela ne semble pas se produire assez souvent dans l'industrie de la viande rouge pour que les producteurs puissent survivre. Il me semble que la meilleure solution provisoire consisterait dans un programme de stabilisation tripartite.

Si nous examinons les prévisions budgétaires du ministère de l'Agriculture, nous constatons qu'il dépense 309 millions par année pour les producteurs laitiers; que le gouvernement fédéral contribue un montant de 145 millions à l'assurance-récolte; que les contributions du gouvernement fédéral au programme de stabilisation du prix des céréales de l'Ouest se chiffrent à

140 millions; et que les contributions à d'autres programmes de stabilisation concernant d'autres denrées ne s'élèvent qu'à 88 millions par année, ce qui fait un total de 682 millions aux fins de stabilisation.

Quand on songe à l'incidence de l'élevage bovin sur l'économie de toutes les régions du Canada, il faut que ce secteur soit doté d'un programme de stabilisation analogue à celui qui existe pour d'autres denrées produites au pays, afin d'assurer pour longtemps la vitalité et le bien-être des régions rurales. J'espère que le ministre essaiera, de concert avec les ministres des provinces, de conclure d'ici quelques semaines une entente débouchant sur la création d'un programme de stabilisation pour ce secteur qui connaît bien des difficultés, ayant de temps en temps une bonne année mais trop souvent et trop longtemps des recettes insuffisantes quand les frais de production continuent à augmenter. J'espère bien que le secrétaire parlementaire sera en mesure de nous répondre que le gouvernement envisage d'aller de l'avant d'ici quelques semaines et d'instaurer un programme de stabilisation viable et équitable pour les producteurs de viande rouge.

[Français]

M. Marcel Dionne (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le groupe d'étude, qui avait été établi par les ministres provinciaux de l'Agriculture pour développer un plan de stabilisation tripartite pour les viandes rouges, a déposé son rapport lors de la rencontre annuelle des ministres de l'Agriculture, à Brudenell, Île-du-Prince-Édouard, en juillet dernier. Il n'a pas été en mesure de proposer un plan qui puisse être appuyé par les dix provinces.

Les ministres de l'Agriculture de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont présenté une proposition au ministre fédéral de l'Agriculture (M. Whelan) demandant l'établissement d'un plan tripartite. Le ministre fédéral de l'Agriculture leur a répondu qu'il était disposé à considérer leur proposition, mais qu'il avait besoin de détails supplémentaires à ce sujet. Il a invité les sous-ministres de ces quatre provinces à se réunir avec le sous-ministre d'Agriculture Canada dans le but d'élaborer un plan détaillé dans les meilleurs délais.

Les sous-ministres ont tenu trois réunions. La dernière a eu lieu à Ottawa le 6 octobre dernier. Les sous-ministres se sont mis d'accord sur un plan possible et ont convenu d'en présenter les détails à leurs ministres respectifs. Un compte rendu de leurs discussions est présentement réexaminé par chaque participant. Lorsque les sous-ministres auront confirmé que ce compte rendu reflète de façon adéquate leur accord et que les ministres auront été consultés, le ministre fédéral de l'Agriculture convoquera ses collègues provinciaux à une réunion fédérale-provinciale afin de finaliser l'accord.

Nous ne pouvons pas pour le moment révéler les détails de cet accord de principe entre les sous-ministres. Nous devons d'abord donner à chaque ministre le temps d'en prendre connaissance et de partager ses vues avec ses collègues. Nous espérons que ceci sera fait d'ici les prochains jours.